



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale et interdépartementale  
de l'Environnement, de l'Aménagement et  
des Transports d'Île-de-France

# DRIEAT Île-de-France

La direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France est un service déconcentré des ministères chargés des politiques de transition écologique, d'aménagement du territoire et des transports.



# Nos missions



## Accompagner les territoires vers une transition écologique et un développement durable

La DRIEAT porte les politiques publiques de l'État en matière de planification et d'aménagement durable. Elle contribue à l'intégration des enjeux environnementaux, de mixité fonctionnelle et sociale, de qualité urbaine, d'équilibre habitat-emploi dans les documents de planification et les projets d'aménagement structurants. Elle promeut une gestion économe de l'espace.

Elle veille à la cohérence de l'urbanisation avec l'offre de mobilité.

Elle instruit les permis de construire État et les demandes d'agrément pour les locaux d'activités. Elle programme et suit les moyens consacrés par l'État aux grands projets d'aménagement et à l'action des établissements publics foncier et d'aménagement franciliens.

Elle porte la politique de l'État en matière de construction durable et de rénovation du bâti tertiaire.

La DRIEAT examine et autorise les projets susceptibles d'impacter l'environnement et rédige, pour l'autorité environnementale, les avis et décisions sur les projets et documents d'urbanisme mis à disposition lors des enquêtes publiques.



## Protéger et préserver les ressources, les espaces et les espèces

La DRIEAT est chargée de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine naturel et de la biodiversité, des sites classés et inscrits, des paysages et du cadre de vie. Elle délivre les permis de commercialisation des espèces menacées et les dérogations à l'interdiction de destruction des espèces protégées.

Dans le domaine de l'eau, elle est chargée de la mise en œuvre de la réglementation territoriale et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Elle exerce la police de l'eau pour Paris et la petite couronne et sur les grands axes fluviaux.

Elle assure le rôle de DREAL de bassin pour le bassin Seine-Normandie.



## Assurer la sécurité des transports

La DRIEAT veille au respect des réglementations des transports routiers, fluviaux et guidés, et dialogue avec les secteurs professionnels. Elle délivre les autorisations d'exercer pour les professions réglementées du transport routier de marchandises et de personnes.

La DRIEAT définit et applique les orientations régionales de la politique de l'éducation et de la sécurité routières et de sécurité de la circulation sur les eaux intérieures.

Elle assure la délivrance des permis de conduire de véhicules routiers et la surveillance des centres de contrôle technique des véhicules routiers. Elle réalise toutes les étapes de contrôles des bateaux pour délivrer les titres associés.

La DRIEAT participe à l'établissement des règles de circulation sur la route et des règles de navigation sur le fleuve ainsi qu'à leur contrôle. Elle délivre des autorisations de circulation spécifiques. Elle observe et analyse l'accidentalité des réseaux routiers et fluviaux.



## Prévenir les risques, les nuisances et les pollutions

La DRIEAT prévient et réduit les risques technologiques, naturels (inondations, risques liés aux cavités...) et lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau, et les nuisances sonores.

Elle a en charge la surveillance, la prévision des crues et l'information sur Vigicrues.

Elle dirige les missions de l'inspection des installations classées pour l'environnement (ICPE).

Elle intervient pour l'approvisionnement et l'efficacité énergétiques et soutient le développement des énergies renouvelables. Elle planifie les actions contre la pollution atmosphérique. Elle porte les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.



## Améliorer les mobilités durables

La DRIEAT assure la mise en œuvre de la politique de mobilité de l'État, et notamment le pilotage du volet mobilité du Contrat de Plan État-Région (CPER) pour le compte du Préfet de région.

Elle accompagne la réalisation du Grand Paris des transports, projet de modernisation et d'extension des transports collectifs en Île-de-France, à réaliser d'ici 2030.

La DRIEAT pilote la stratégie régionale de l'État en matière de fret et de logistique et contribue au développement des mobilités durables et actives en favorisant le développement du réseau cyclable francilien.



## Entretenir, exploiter et moderniser le réseau routier national

La DRIEAT, au travers de sa Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) entretient le patrimoine routier national francilien (1100 km de routes et autoroutes, 2000 ouvrages d'art, 25 tunnels). Elle rénove les chaussées, maintient à niveau les équipements de la route tout en veillant à la bonne visibilité du réseau et à sa propreté.

Elle exploite ce réseau maillé, en garantissant aux usagers la meilleure qualité de service possible en toute sécurité. A ce titre, elle assure la supervision du réseau et de ses 25 tunnels 24h/24, déclenche l'intervention des équipes en cas d'accidents ou pour permettre la réalisation des travaux d'entretien, et viabilise l'accès au réseau en cas de neige ou verglas.

Elle aménage et modernise le réseau routier pour l'adapter aux nouvelles mobilités et aux évolutions technologiques et territoriales en développant des voies réservées aux transports en commun, au covoiturage et en protégeant les riverains des nuisances liées à la circulation. Elle accompagne également les projets d'aménagement en interface avec le réseau routier national, contribuant ainsi au développement des territoires.

En tant que gestionnaire routier, la DiRIF œuvre pour une meilleure intégration de la route à l'environnement, en réduisant les nuisances sonores, en supprimant les produits phytosanitaires pour l'entretien des abords du réseau routier, en développant la rénovation durable des chaussées et en agissant pour la propreté des routes.

# Nos chiffres clés

**400 000 m<sup>2</sup>**

de bâtiments publics rénovés énergétiquement grâce au Fonds vert, en 2024.



**20 %**

du territoire protégé par une inscription dans les sites classés ou inscrits.

**115**

réseaux de chaleur qui alimentent 1,1 million de logements.

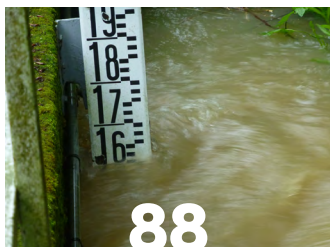


**217**

masses d'eau dont seulement 20 % en bon état écologique.

**100**

projets d'aménagement financés par le Fonds friche, en 2023-2024.



**88**

stations de mesures alimentent les prévisions Vigicrues.

**600**

contributions, environ, aux avis de l'autorité environnementale, par an.



**10 000**

installations classées pour la protection de l'environnement dont 80 Seveso.

**3 milliards**

dont plus de 2,5 milliards pour les transports collectifs, financés par l'État, dans le cadre du CPER 2023-2027.

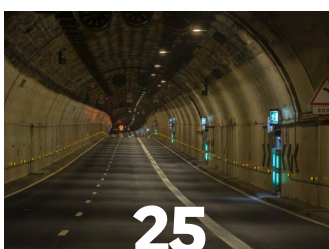


**1 100**

km d'autoroutes et routes nationales.

**350 000**

candidats au permis de conduire à accueillir en Île-de-France, par an.



**25**

tunnels de plus de 300 mètres.

Systeme de management de la qualite,  
la DRIEAT est certifiée  
**ISO 9001 : 2015**



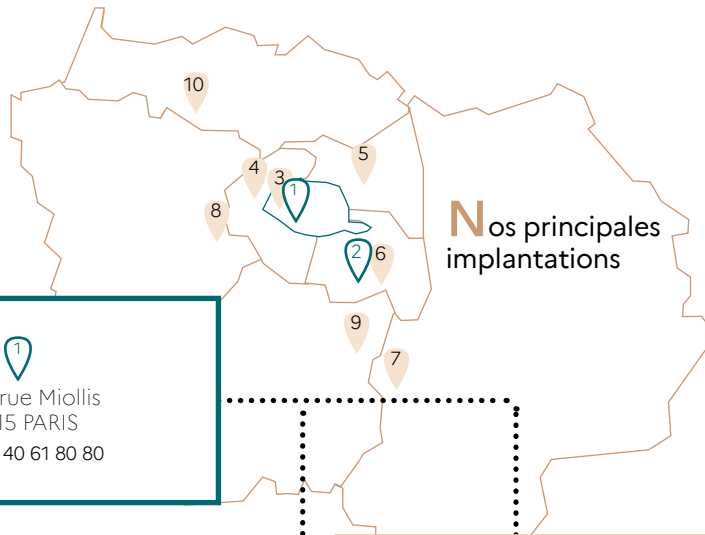
Placée sous l'autorité du préfet de la région d'Île-de-France, du préfet de police et des préfets de département, la DRIEAT est un service de l'État en Île-de-France qui contribue à l'amélioration du cadre de vie des Franciliens pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures, et bâtir une Île-de-France plus résiliente et attractive.

La DRIEAT met en œuvre, aux différentes échelles, les politiques publiques de l'environnement, de l'aménagement et des transports, en s'appuyant sur son expertise technique et sa connaissance approfondie des enjeux locaux. Elle intervient en lien avec les autres services de l'État et en partenariat avec les collectivités territoriales, les organisations professionnelles, les acteurs économiques et les associations.

Elle porte une vision intégrée, pour l'Île-de-France, des enjeux de transition écologique et de cohésion territoriale au service d'un développement équilibré.



# Notre organisation



## Nos principales implantations

### Direction

- Cabinet
- Service communication
- Mission sécurité-défense

21-23 rue Miollis  
75015 PARIS  
Tél : 01 40 61 80 80

### Services régionaux

Secrétariat général (SG)

Service accompagnement et pilotage (SAP)

Service du numérique (SNUM)

Connaissance et développement durable (SCDD)  
chargé de l'évaluation environnementale

Politique des transports (SPoT)

Sécurité des transports et des véhicules (SSTV)

Prévention des risques (SPR)

Aménagement durable (SAD)

Politiques et police de l'eau (SPPE)

Nature et paysage (SNP)

Énergie et bâtiment (SEB)

### Direction des routes (DiRIF)

- Mission communication
- Mission qualité et contrôle interne
- Mission de la politique et des moyens d'exploitation (MIPOLEX)

15-17, rue Olof Palme  
94046 CRÉTEIL Cedex

Secrétariat général délégué (SGD)  
15-17 rue Olof Palme  
94046 CRÉTEIL cedex

Service du trafic et des tunnels (STT)  
79c avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
94000 CRÉTEIL

Service de la gestion patrimoniale du réseau (SGPR)  
79b avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
94000 CRÉTEIL

Service de la modernisation du réseau (SMR)  
21-23 rue Miollis  
75015 PARIS

### Arrondissements de gestion et d'exploitation de la route (AGER)

AGER Nord  
1 rue du Bec à Loué  
93200 SAINT-DENIS

AGER Est  
1 rue Eugène Varlin  
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

AGER Sud  
Route des Lisses  
91100 VILLABÉ

AGER Ouest  
2 bis avenue Clément Ader  
78000 VERSAILLES

### Unités départementales (UD)

PARIS (UD 75)  
5, rue Leblanc  
75015 PARIS  
Tél : 01 82 52 51 51

HAUTS-DE-SEINE (UD 92)  
167/177, avenue Joliot-Curie  
BP 102  
92013 NANTERRE Cedex  
Tél : 01 40 97 29 06

SEINE-SAINT-DENIS (UD 93)  
7, esplanade Jean Moulin  
93003 BOBIGNY Cedex  
Tél : 01 41 60 67 00

VAL-DE-MARNE (UD 94)  
12/14, rue des Archives  
94011 CRÉTEIL Cedex  
Tél : 01 49 80 21 00

SEINE-ET-MARNE (UD 77)  
14, rue de l'Aluminium  
77547 SAVIGNY-LE-TEMPLE Cedex  
Tél : 01 64 10 53 53

YVELINES (UD 78)  
35, rue de Noailles  
Bâtiment B1  
78000 VERSAILLES  
Tél : 01 71 28 48 51

ESSONNE (UD 91)  
Cité administrative d'Evry  
Boulevard de France  
91010 EVRY-COURCOURNnes  
Tél : 01 60 76 34 11

VAL-D'OISE (UD 95)  
Préfecture du Val-d'Oise  
5, avenue Bernard Hirsch  
CS 20105  
95010 CERGY-PONTOISE Cedex  
Tél : 01 71 28 48 02